

MONCRABEAU

Décembre 2017

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



LE MOT DU MAIRE

Chères Moncrabelaises, Chers Moncrabelais,

Nous voici à la fin de l'année et en ce début d'hiver, il est clair que comme moi vous avez été choqués par les augmentations des différentes taxes locales (TH – TFB – TFNB).

Tout d'abord, permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que la colonne « Commune » indique bien une augmentation de zéro %. Ensuite, sachez que cette hausse des taux intercommunaux aurait dû être lissée, étalée sur 10 ans comme je vous l'avais indiqué, mais suite à une toute simple erreur administrative au sein des services fiscaux, celle-ci a été appliquée en une seule fois.

Par contre, je répète encore que cette hausse qu'elle eût été appliquée sur 10 ans ou pas est due principalement au fait que l'Etat, petit à petit, se libère de certaines de ses missions (instruction des permis de construire, gestion et protection des milieux aquatiques, prévention des inondations et j'en passe). Tout cela sans aucune contrepartie financière ! Et malheureusement, le gouvernement souhaite aller encore plus loin dans cette politique de désengagement. Il devient donc évidemment extrêmement difficile de gérer un budget communal que nous pensons prudent.

Malgré un climat incertain et difficile financièrement, la somme des travaux effectués sur la commune pour cette année 2017 est colossale ! Vous en verrez la totalité détaillée lors des vœux du Conseil Municipal le dimanche 14 janvier 2018 à 12 h mais je voudrais d'ores et déjà adresser mes remerciements à tous les membres du Conseil Municipal qui se sont impliqués dans ces réalisations, aux employés et agents communaux sans lesquels le fonctionnement quotidien serait impossible, les associations qui font un travail titanesque pour animer la vie de notre commune souvent prise pour exemple.

Un évènement important aura lieu fin janvier, Madame Gracieuse DE MATTEIS, votre secrétaire de mairie depuis 39 ans, fait valoir ses droits à la retraite (bien méritée) effective le 31 janvier 2018. Je le dis sans fard, Madame Gracieuse DE MATTEIS a toujours fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et est essentielle au bon fonctionnement des services municipaux. J'espère que vous viendrez nombreux le 14 janvier pour la remercier et lui souhaiter une bonne retraite.

Son départ entraîne une arrivée et croyez-moi le remplacement de Gracieuse ne fut pas chose facile. Après plusieurs mois de recherches et d'examen de candidatures, la commune, en collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne, a proposé le poste à Madame Claire SAN MARTINO qui occupe aujourd'hui le poste de secrétaire de mairie dans 3 communes rurales. J'espère que vous serez nombreux à venir lui souhaiter la bienvenue le 14 janvier.

Autre évènement important pour la commune: le recensement de la population. Vous lirez dans ce bulletin deux articles traitant de ce sujet qui conditionnera en grande partie, pour les années à venir, les dotations de l'Etat.



LE MOT DU MAIRE (suite)

Il est donc crucial et obligatoire que lorsque les agents recenseurs Madame Colette LAUNET et Monsieur Alain LAMARQUE se présenteront chez vous, vous leur réserviez un accueil ouvert et chaleureux.

J'aborde très vite le sujet des travaux qui encore une fois vous sera détaillé lors de la cérémonie des vœux. La maison dite « de l'école » Avenue des Sports est en passe d'être rénovée et aménagée en trois appartements distincts loués à des familles avec enfants en âge d'être scolarisés à l'école de Moncrabeau. Ces travaux devraient commencer début janvier et dureront environ 6 mois.

Sur ce, je vous donne rendez-vous le dimanche 14 janvier 2018 avec le Conseil Municipal tout entier. Nous serons à votre disposition pour répondre à toutes les interrogations que vous pourriez avoir.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très bonnes fêtes de fin d'année.

Très sincèrement

Nicolas CHOISNEL

BULLETIN MUNICIPAL Août 2017

Nous vous prions de nous excuser pour la très mauvaise qualité de l'impression du dernier bulletin municipal et des fautes d'orthographe que vous n'avez pas manqué de relever. Le logiciel utilisé, malgré les corrections apportées au départ, nous a joué « quelques tours ».

DOTATIONS et RECENSEMENT

Vous entendez souvent parler des baisses des dotations que l'État donne aux collectivités. Voici l'exemple Moncrabelais sur la dotation forfaitaire :

En 2014 nous touchions	102009 €
En 2015	89971 €
En 2016	81425 €
En 2017 nous avons touché	74627 €

En 4 ans c'est 27382 € que nous avons « perdus » soit près de 27%.

Cette dotation est basée sur de multiples éléments comme la superficie de la commune, la longueur de la voirie, le nombre d'enfants à l'école...et la population qui est un critère important.

A ce sujet, du 18 janvier au 17 février 2018 aura lieu le recensement de la population. Toutes les personnes ayant leur résidence à Moncrabeau doivent être obligatoirement recensées.

Ce recensement est important car il déterminera en partie, vous l'avez compris, nos dotations. Il est donc nécessaire de n'oublier personne de façon à ce que nous ne soyons pas obligés de compenser par l'impôt.

Ci-dessous la photo de nos deux recenseurs bien connus dans la commune.



Colette LAUNET
habitante du
hameau de Riqué



Alain LAMARQUE
habitant au bourg





RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS



A l'initiative de Caroline LAMARQUE adjointe au maire, Moncrabeau a posé sa candidature à ce concours. Aidée par la commission de fleurissement composée de Marie-Jo GALABERT, Valentine GEFRE, Christine TRONGUET, Jean-Jacques BERTALOT, Jean-Paul CAPOT auxquels se sont joints Nicolas CHOISNEL, Lionel SEMPE, et Alain LAMARQUE, notre commune a obtenu le 3ème prix dans la catégorie des villages de 300 à 1000 habitants. Caroline remercie tous ceux qui entretiennent leur pas de porte, fleurissent leur maison et qui ont ainsi contribué à l'obtention de ce prix.

La mairie remercie tous les agriculteurs et particuliers qui broient et tondent les accotements sur leur secteur.



SDIS

47



SAPEURS-POMPIERS

La disponibilité dans la journée des sapeurs-pompiers volontaires devient problématique au sein des centres de secours.

C'est pourtant de cette disponibilité que dépend la qualité des secours, notamment du secours aux personnes qui représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers.

Afin de pallier ces difficultés, des dispositions allégeant les conditions d'engagement sont en expérimentation au sein du SDIS 47.

Il est possible maintenant de contracter un engagement de sapeur-pompier volontaire dans le but d'assurer uniquement des missions de secours aux personnes.

Cet engagement nettement moins contraignant dans le domaine de la formation (10 jours environ) ainsi que de l'aptitude physique, s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes ayant de la disponibilité dans la journée.

Bien entendu, si la personne souhaite ensuite s'investir dans les autres domaines d'activité (incendie, opérations diverses,...), cela sera possible.

Notre centre de secours a été choisi pour cette expérimentation ; si cet engagement citoyen vous intéresse vous pouvez contacter notre Chef de Centre.

ADC Bernard FAGET

TEL PORTABLE : 06.75.50.66.22

REVUE DU CENTRE DE MONCRABEAU

A noter que le 13 janvier à 11h le directeur du service départemental d'incendie et de secours "passera en revue" l'effectif et le matériel du centre de Moncrabeau, place de la Mairie . Ensuite, à la salle des fêtes, la Mairie offrira un vin d'honneur ouvert à toute la population afin de dialoguer avec nos soldats du feu.

BONNES NOUVELLES



Dans un précédent bulletin municipal nous vous annoncions les recrues de Marion DUBUS et Vincent DHILLIT. Autre bonne nouvelle, à son tour, Patricia LAUNET rejoint le centre. Quand on sait que son grand -père et son père étaient pompiers volontaires à Moncrabeau nous pensons que l'intégration se fera sans problème.

FELICITATIONS PATRICIA

POUR INFO



En cas de poteaux tombés, câbles, etc. concernant le réseau orange: nouvelle procédure Google – dépannage réseaux. Vous dire aussi que ce site est ouvert à tout le monde. Donc les administrés peuvent aussi le faire sans passer par l'intermédiaire de la mairie.



INSTALLATION D'UN NOUVEL ARTISAN



Denis LABAT, son épouse et leurs deux enfants sont arrivés à Moncrabeau fin Août. Ils ont acheté la maison de « Lamarque » près des « 4 routes de Lasserre ».

Cette ancienne grande bâtisse jusqu'à maintenant cachée par la végétation est en train de vivre une cure de rajeunissement.

Auparavant depuis plusieurs années, Denis exerçait son métier de Maréchal Ferrant en Indre-et-Loire. L'appel du Lot-et-Garonne natal à tous les deux, et de leurs familles, a été l'élément décisif pour un retour aux sources.

Mais il faut reconstituer une clientèle et se faire connaître : cela commence par l'information aux Moncrabelais.

Sachez que Mr LABAT a un véhicule utilitaire aménagé avec forge, enclume, perceuse à colonne, taraudeuse, ponceuse à bande...et bien sûr se déplace chez les propriétaires de chevaux et d'ânes pour ferrer ou parer. Egalement, il rattrape les pathologies ou accidents avec des fers orthopédiques.

Bienvenue à ce couple sympathique et ouvert aux autres. Nous leur souhaitons une pleine réussite.

Pour contacter Monsieur LABAT : 06.03.98.34.81



ATELIER NUMERIQUE POUR LES MONCRABELAIS

L'UNA 47 (fédération pour le Lot-et-Garonne des associations d'aide à domicile) a développé un programme d'initiation à l'informatique très intéressant et apprécié de ceux qui l'ont suivi. Nous pouvons avoir ce programme sur Moncrabeau pour un démarrage en janvier 2018. Concrètement : 12 séances tous les mercredis après-midi de 14 à 16 h. Première séance le mercredi 10 janvier 2018. Le matériel est fourni (tablettes) permettant aux participants de pratiquer sous la direction des formateurs et de surmonter leur appréhension. Subventionné par le Conseil Départemental, il n'en coûtera que 45 euros aux participants pour 12 séances (soit 3,75 euros par séance). Le programme, réservé aux 55 ans et plus, est limité à 10 participants - donc les 10 premiers inscrits. La formation se fera au café associatif Lou Veratous. Inscription; Mairie (05.53.65.42.11).

INSTALLATION D'UNE AUTO-ENTREPRENEUSE



Sandrine ALBAT habite à « Lescuderie » près des " 4 routes de « Lasserre » direction FRANCESCAS. Cette mère de famille dynamique a exercé pendant des années le métier de garde d'enfants. Malheureusement une maladie cardiaque l'a contrainte à cesser son activité. Aujourd'hui elle se lance un nouveau défi en devenant « autoentrepreneuse imprimeur ». Sa palette d'activités peut aller de l'impression de ce bulletin municipal à des cartes de visite, des calendriers, de l'impression sur toile, sur stylo, sur textile et autres

vêtements, céramiques, ballons, etc... Pour cela elle s'est équipée de matériels performants, imprimante traccur professionnel, imprimante sublimation (tissus), imprimante disque alimentaire (décoration de gâteaux), presse à stylos, presse à ballons de sports, presse à tissus, four 3D. Nous souhaitons à madame ALBAT une reconversion réussie.

Pour la contacter : tél 06.32.95.21.68. Mail : artcreatifsand@gmail.com



MARCHE DE NOEL A MONCRABEAU

BALADE EN CALECHE
GRATUITE

ARRIVEE DU PERE
NOEL A 18H00

SAMEDI 9 DEC 2017

SALLE GILBERT LAUNET

16H—22H

MARCHE GOURMAND A

PARTIR DE 19H

NOMBREUX STANDS

ARTISANAUX

ET

ANIMATIONS

FORGE DE CARRIE

05 53 65 42 11



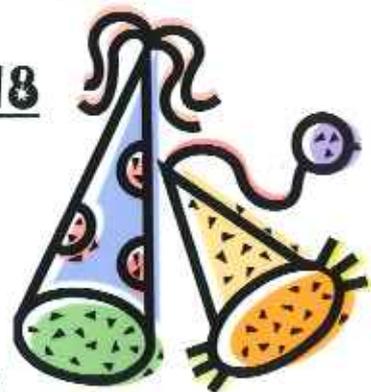
MONCRABEAU

DIMANCHE 14 JANVIER 2018

Salle des Sports Gilbert Launet

(chauffée)

PRÉSENTATION DES VŒUX 2018



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de convier en ce début d'année 2018 tous les habitant(e)s de la commune à la traditionnelle présentation des vœux.

Les nouveaux arrivants à MONCRABEAU sont cordialement conviés afin d'établir un lien avec l'équipe municipale et la population.

PROGRAMME

10h 30 : Mini-forum des Associations Moncrabelaises.

12h 00 : Présentation des vœux par Nicolas CHOISNEL, Maire de Moncrabeau

12h 30 : Apéritif offert par le Conseil Municipal

13h 00 : Chacun apportera son gros payrot (gros panier).

Des tables seront dressées dans la salle pour que chacun puisse déjeuner dans la convivialité et la bonne humeur.



lou gros payrot (Le gros panier)

Les assiettes, verres, couverts seront mis à votre disposition.

Le dessert et le café seront offerts au terme de ce repas.

Venez nombreux passer une bonne journée !



LA CABINE A LIVRES

À l'initiative de la Bibliothèque la cabine téléphonique désaffectée située face au Monument aux Morts est devenue "CABINE A LIVRES".
 Cela a pu se faire grâce à l'art du bricolage de Bernard DELOUVRIE qui a confectionné les étagères et changé quelques vitrages.
 Le principe de la cabine : choisir ou déposer un livre librement (adultes-enfants)



**Dès maintenant
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Les démarches effectuées en ligne sont disponibles sur le site de la préfecture.

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande.cnfats.gouv.fr/> et je m'inscris avec mon numéro de téléphone et mon adresse.
- Je prends acte du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisissais l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour faciliter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et passer à la prise d'empreintes digitales.
- Je reçois ma carte d'identité dans la mairie où j'ai effectué ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Plus de renseignements : www.demarches.interieur.gouv.fr

**le permis de conduire
à portée de clic !**

DU NOUVEAU pour mes démarches

- Je fais mes démarches en ligne
- Je gagne du temps
- Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Plus de renseignements : www.demarches.interieur.gouv.fr

L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'effectue mes photos numérisées auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue et après service au ligne ANTS.
- Je me rends sur <http://preavisinterieur.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « Je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue mon déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte assigne ma permis de conduire l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le titulaire du point numérique présent dans chaque préfecture à date de renouvellement des permis.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Plus de renseignements : www.demarches.interieur.gouv.fr



OPAH, ALBRET COMMUNAUTE

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur notre territoire est prolongée jusqu'en 2019. Elle concerne essentiellement les propriétaires occupants aidés afin :

- De répondre aux besoins des personnes âgées et / ou handicapées pour leur maintien à domicile avec adaptation du logement.
- D'améliorer les conditions d'habitat des propriétaires occupants à faibles revenus.
- De participer à la redynamisation des centres bourgs en favorisant la rénovation des logements

Les critères de ressources sont assez élevés pour permettre à un maximum de personnes d'être éligibles. Quelques logements de propriétaires bailleurs seront également bénéficiaires de l'OPAH. Le taux de subvention moyen par rapport au montant ttc des travaux est de 70 % pour les propriétaires occupants et de 39 % pour les propriétaires bailleurs. La présentation du dispositif est consultable en Mairie mais pour des renseignements très précis adaptés à votre situation adressez-vous à Soliha Lot-et-Garonne, 3 place Armand Fallières à AGEN. Tél: 05 53 77 35 00

INFOS DIVERSES ET PRATIQUES

Bienvenue à LEA GUILLOU Infirmière Diplômée d'État installée à Moncrabeau depuis cet été. Son cabinet se trouve dans les locaux de la mairie. Les soins sont dispensés sur rendez-vous à domicile ou à son cabinet. Son numéro est le 06 42 79 58 32

Madame SOLANGE GIACOSA pédicure sera à Moncrabeau chez madame MAZERES les vendredis 12 janvier, 9 mars, 4 avril, 29 juin. Tel pour RDV 06 32 30 17 98

L'association d'aide à domicile (ASSAD) 11 place du Centre à Francescas est à la disposition de toutes les personnes ayant besoin de ménage, repassage, aide aux courses, télé-assistance Des certificats fiscaux sont délivrés pour les usagers de plus de 70 ans. Renseignements de 10h à 12h du lundi au vendredi. Tél 05 53 65 95 28

Le petit marché se tient tous les vendredis de 8 h 45 à 11h45 place de la Mairie (boucher - fruits et légumes). Les derniers vendredis du mois, place de la Mairie, Madame BESCHI, esthéticienne, se tient à votre disposition dans son camion-salon. RDV 06 38 65 54 53

L'agence postale communale est ouverte du mardi au samedi de 9 à 12H. Notez le numéro de téléphone (il n'est pas sur l'annuaire) 05 53 97 18 32.

Madame CHRYSTELLE NEELS demeurant à "HURET" est en cours d'agrément d'Assistante Maternelle Diplômée (NOUNOU). Elle a une très grande expérience auprès des enfants. Pour plus d'information téléphone 06 88 01 93 43.

RAPPEL : Nous sommes en train de constituer un dossier de catastrophes naturelles. Les propriétaires dont les maisons ont des fissures dues à des mouvements de terrain peuvent se faire connaître en Mairie

Les inscriptions sur les listes électorales pour l'année 2018 se font jusqu'au 31 décembre 2017.



Un lieu pour tous par tous: Lou Veratous Le café associatif sur la place de la Mairie



Programme d'hiver :

- café des gourmands tous les vendredis matin, venez déguster une gourmandise au cœur du marché de Moncrabeau.
- Friday français, apéro bilingue, les vendredis 19 janvier, 2 et 16 février, 2 et 16 mars à partir de 19h.
- Café tricot les jeudis 4 et 18 janvier, 8 et 22 février, 1^{er} et 15 mars de 9h à 12h
- Le café des familles tous les mercredis matin et un samedi sur 2 à partir de 9h - Activités et discussions prévues pour les enfants de tous les âges, leurs parents, leurs grands parents ...
- Spectacle : L'Echappée Breiz, avec Christian Laborde, Fabienne BalancierArgiro et Jonathan Saïssi. Le samedi 20 janvier à 20h30 à la salle des fêtes de Moncrabeau
- Lectures adultes : Hé ... les femmes ! Le samedi 30 mars à 20h30
- Lectures enfants : Littérature pour les tout petits à la bibliothèque de Moncrabeau. Le mercredi 24 janvier de 10h à 11h30.

Programme détaillé sur le site internet www.louveratous.com

Ouvert à tous :

LUNDI ET MARDI 9H-10H
 MERCREDI : 9H-12H ET 16H-18H30
 JEUDI ET SAMEDI : 9H-12H
 VENDREDI : 9H-12H ET 16H-22H30

En famille...

Le café des familles a repris tous les mercredis matins et un samedi sur deux.
 Lou Veratous accueille les enfants et leurs parents pour partager en famille et entre familles, des discussions autour des problématiques parentales et des activités accessibles à tous.

...mais pas que

Un grand nombre d'activités sont également destinées aux adultes. Vous pouvez aussi simplement venir boire un verre, en couple, avec des amis ou en solo, il y aura toujours quelqu'un pour vous accueillir chaleureusement pendant les heures d'ouvertures.

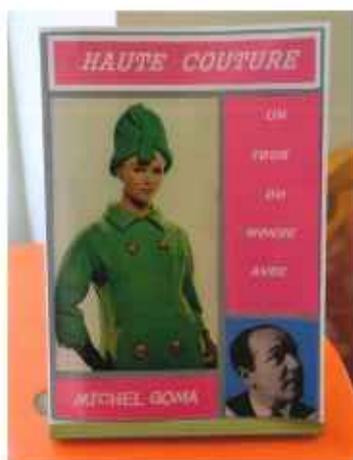
Les bénévoles sont bienvenus

N'hésitez pas à nous contacter si l'envie vous chatouille d'être bénévole ... une fois de temps en temps !

louveratous@gmail.com

09.73.17.52.30

MONCRABEAU HIER AUJOURD'HUI DEMAIN



ACTIVITES 2017

1. La fréquentation du Musée a été meilleure qu'un 2016, même si l'association manque de bénévoles pour l'ouverture du Musée. Les visiteurs ont pu découvrir les photos de Tom PIAI, nouvel exposant Moncrabelais, aux côtés d'Alistair, Jacqueline et du club photo.
2. Le livre sur la vie et la carrière de Michel GOMA : « Un tour du monde avec Michel GOMA » est sorti ce mois-ci. Il est en vente (10 euros) aux endroits habituels à Moncrabeau, (+ marché de Noël du 9 décembre) ainsi qu'à Nérac (maison de la presse) et à Agen (librairie Martin Delbert). Ce livre accompagnera des dessins et vêtements de Michel GOMA dans une exposition de mode qui aura lieu à Tokyo du 24 au 31 mars 2018.

Prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle de MHAD aura lieu le 14 Janvier 2018 à 16 heures (jour des vœux du Maire).





LE JEU DU CLUB PHOTO

CONNAISSEZ – VOUS VOTRE COMMUNE ?

Il eut été trop facile de vous présenter le lavoir du Buc ou de Mauriet! L'un et l'autre ayant fait après restauration la Une de la presse locale. Mais connaissez-vous ceux-ci.....où se situent-ils ?



Ils sont situés à proximité de la voie publique donc visibles par tous. Ces photos sont publiées avec l'accord des propriétaires. Vous trouverez les réponses du jeu en consultant le site du club :

<http://moncrabeaupixelclub.wix.com/club-photo>

Le photo-club moncrabelais organise le Samedi 17 Février à la salle des fêtes une représentation du:

ACADEMIE DES MENTEURS

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par l'Académie des Menteurs et Club Mont Chevrail

Le Vendredi 21h Salle des Fêtes

19 Jan 2018, 26 Jan 2018, 16 Fév 2018, 23 Fév 2018, 16 Mars 2018, 23 Mars 2018, 20 Avr 2018 & 24 Avr 2018

BAL ACADEMIE À FRANCESCAS

Bal musette le Dimanche 15H Salle des Fêtes de Francescas.

15 Avr 2018, 22 Avr 2018, 27 Mai 2018

Assemblée Générale Académie des Menteurs - Dimanche 21 Janvier, Salle des Fêtes Moncrabeau

PAËLLA de l'Académie des Menteurs Samedi 10 Mars : Salle des Sports



ANECDOTES MONCRABELAISES

Le lieu-dit PROUILLAN à Moncrabeau se situe à l'est de la commune près du bois de mondessen et donc très près de la limite de Condom. Si je vous parle de Prouillan c'est qu'il y a plusieurs anecdotes autour de son nom. D'abord l'origine vient du nom du prieuré de filles de l'ordre de saint Dominique autrefois à Condom. Le prouillan moncrabelais était une propriété de ce monastère. Dans les années 1930 un émigré russe a habité ce lieu. Discret, il aidait les voisins au moment des dépiquages.

Quelques rares témoignages nous ont été rapportés. Cet émigré était le prince MICHAEL EVLANOFF. Comment cet homme apparemment effacé est ensuite parti au Canada, à Montréal, est devenu célèbre en épousant en 1942 aux Etats-Unis la reine des cosmétiques ELISABETH ARDEN? Nous n'avons pas de réponse. Ce que nous savons c'est que le mariage dura seulement 2 ans. Deux ans que notre "Moncrabelais" mit à profit pour être reconnu comme talentueux "designer" de boîtes de cigarettes en argent.

Si vous avez quelques informations sur son passage ici la Mairie est preneuse. Et décidément ce nom de prouillan doit inspirer puisqu'en 1980 le prix Goncourt est attribué à YVES NAVARRE pour "le Jardin d'Acclimatation" qui met en scène une famille "LES PROUILLAN" et une maison familiale "MONCRABEAU". Coïncidence en 1990 Yves Navarre part s'installer au Canada, à Montréal.

C L

LA MAIRIE

NOTEZ BIEN. A compter du 15 Janvier les horaires d'ouverture de la mairie changent.



Lundi	13 à 17H	
Mardi	8 à 12H	13 à 17H
Mercredi	8 à 12H	
Jeudi	8 à 12H	13 à 17H
Vendredi	8 à 12H	13H30 à 16H30



Numéro de téléphone 05 53 65 42 11

